

---

# Réimaginer la francité : la construction communicative locale d'une transformation identitaire<sup>1</sup>

---

Monica Heller

*Ontario Institute for Studies in Education (OISE)*

*Université de Toronto*

L'objectif de ce texte est de présenter une analyse de la transformation du discours de la francité en milieu minoritaire qui est un problème à dimensions multiples. D'un certain point de vue, il s'agit de l'exploration d'un changement idéologique au sein de la collectivité franco-canadienne, c'est-à-dire d'une redéfinition de sa francité. Cette question sera analysée en tant que changement discursif tout en explorant les mécanismes d'un tel changement. La question se présente aussi comme une lutte discursive d'où une analyse des rapports de pouvoir dans le processus de changement. Finalement, le changement est expliqué en fonction du rapport entre

- 
1. Ce texte est issu d'un projet de recherche subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le German-American Academic Council Foundation, et l'AUPELF-UREF. Je les remercie, ainsi que mes co-chercheurs principaux (Normand Labrie et Jürgen Erfurt), nos collaboratrices (Annette Boudreau, Lise Dubois et Claudine Moïse), nos assistantes et assisants de recherche (Gabriele Budach, Marcel Grimard, Mélanie Leblanc-Côté, Roger Lozon, Mireille McLaughlin, Carsten Quell et Sylvie Roy) et les associations, organismes et individus qui ont bien voulu participer au projet.

les positions sociales des acteurs, leurs conditions politico-économiques et leurs possibilités d'action sur des terrains précis ; il s'agit en d'autres termes d'un problème de structuration (Giddens, 1984) ou d'élaboration d'une approche qui expose l'apport de la sociolinguistique à la théorie sociale (Heller, 2001). En l'occurrence, il s'agit d'un problème reliant l'évolution d'une catégorie sociale (les francophones) aux rapports de pouvoir.

Le changement idéologique en question concerne le passage de l'idée d'un Canada français vu comme une nation – ou un ensemble de sous-nations, organique(s) et authentique(s) – à celle d'une francophonie canadienne vue comme un réseau plus complexe et moins étanche où la langue et l'identité peuvent servir, ensemble ou séparément, de biens d'échange sur le marché et où les identités et les affiliations peuvent être multiples, ambiguës, à la fois concentrées localement et étendues dans le temps et dans l'espace. Il est à noter que le problème de l'unicité de la nation résulte de la construction de la québécoisité qui a eu pour effet la fragmentation du Canada français et la territorialisation de son espace (Martel, 1997). Le discours dominant que nous connaissons depuis les années 1960, celui d'une francophonie organisée autour du concept des droits d'un peuple et orientée vers les structures étatiques, commence à céder la place à une vision alternative dans le cadre de la nouvelle économie mondialisée.

Un tel changement discursif ne se fait cependant pas dans l'abstrait. Il est le résultat complexe d'une longue série d'actions locales et immédiates, de débats et de luttes entre diverses visions. Il s'agit donc d'un travail qui vise à développer un discours qui soit largement répandu et reconnu. Comme le dit Antonio Gramsci :

*An historical act can only be performed by « collective man », and this presupposes the attainment of a « cultural-social » unity through which a multiplicity of dispersed wills, with heterogeneous aims, are wielded together with a single aim, on the basis of an equal and common conception of the world, both general and particular, operating in transitory bursts (in emotional ways) or permanently (where the intellectual base is so well rooted, assimilated and experienced that it becomes passion). Since this is the way things happen, great importance is assumed by the general question of language, that is, the question of collectively attaining a single cultural « climate » (Gramsci, 1971 : 349).*

En d'autres mots, c'est dans l'interaction que les acteurs sociaux définissent une vision partagée du monde et qu'ils construisent collectivement un *climat culturel* – ou ce que nous pourrions également appeler un *discours dominant* –, c'est-à-dire un ensemble de cadres d'interprétation et de pratiques sociales pour créer du sens. Ce discours, qui finit par devenir le discours dominant, n'est cependant pas neutre : il est le résultat de luttes entre divers acteurs qui ont des intérêts à défendre et des façons de faire qui varient selon leur accès à un ensemble de ressources matérielles et symboliques.

Il importe également de souligner que le travail de construction discursive se fait partout, mais qu'il y a des espaces discursifs plus importants que d'autres pour définir des orientations communes (Heller 2002) : prendre la parole lors d'une réunion d'un comité municipal par exemple a un plus grand impact social qu'une conversation avec un voisin.

Cette façon de voir les choses présente un défi méthodologique : comment relier une analyse des interactions aux processus de structuration du discours social ? Ce texte fait état d'un essai d'exploration d'interactions dans un espace discursif pertinent, soit le milieu associatif, pour la construction de l'identité franco-canadienne. Je m'attarderai sur un cas spécifique, soit un centre communautaire franco-ontarien.

Je décrirai d'abord le contexte socio-historique, politique et économique qui est spécifique à cette localité, mais semblable, à plusieurs points de vue, à celui de toute communauté francophone vivant en milieu minoritaire.

J'analyserai ensuite les changements graduels dans le discours et les pratiques du conseil d'administration à partir d'un travail ethnographique qui s'est élaboré, de façon sporadique, sur une période d'environ deux années. J'y montrerai que le conseil utilisait un modèle de fonctionnement qui relevait de l'idéologie de la nation canadienne-française, soit un modèle basé sur l'engagement personnel envers la cause francophone, sur le leadership charismatique et la revendication de ressources et de droits auprès des instances gouvernementales. Selon ce modèle, le centre représentait la communauté locale formée de personnes, généralement liées par des

liens familiaux ou matrimoniaux, qui s'impliquaient activement dans les structures institutionnelles telles que l'école, la paroisse et le milieu associatif.

Ce discours traditionnel fut remis en question à la suite de divers changements démographiques (immigration, exogamie) dans cette communauté – comme ce fut le cas dans l'ensemble de la francophonie canadienne – qui ont compliqué et brouillé les critères d'inclusion et d'exclusion : si on voulait, par exemple, tenir compte de ces changements démographiques dans les critères d'inclusion, il devenait plus difficile de recourir aux seuls critères d'appartenance basés sur la filiation ou l'ethnie. Les bailleurs de fonds gouvernementaux ont également commencé à faire valoir des arguments de rentabilité économique, ne se contentant plus d'arguments relatifs aux droits des minorités. Enfin, la communauté elle-même a progressivement perdu ses bases économiques traditionnelles de production avec la perte ou la diminution des activités industrielles dans la région. Elle a donc été appelée à se réinventer et le centre communautaire, compte tenu du rôle de porte-parole de la communauté qu'il s'était donné, a été l'un des premiers endroits touché par ce questionnement. Dans ce cas, comme dans d'autres, on a assisté à l'émergence d'une vision alternative où, d'une part, le centre devient un pourvoyeur de services pour le développement de la communauté plutôt qu'un simple porte-parole et où, d'autre part, la collectivité se redéfinit, du moins partiellement, en fonction de son utilisation de ces services plutôt qu'en tant que groupe justifiant l'existence du centre et des droits qu'il revendiquait. L'analyse du discours du centre nous permet de déceler ce changement non seulement en fonction de la façon dont ses acteurs se le représentent et se représentent eux-mêmes, mais aussi en fonction des mécanismes interactionnels disponibles pour contrôler la production du discours et son institutionnalisation.

## UNE COMMUNAUTÉ AUTHENTIQUE

La plupart des membres de la communauté se reconnaissent dans la narration de leur collectivité. Comme c'est le cas dans d'autres communautés, il y a des historiens locaux qui réunissent de

la documentation (par exemple celle de la paroisse, des médias, des écoles) et qui, petit à petit, tissent un nouveau récit sur une trame mise en place depuis longtemps. Cette narration ancre la communauté dans le temps et dans l'espace même de la région. Elle relate l'histoire des luttes ininterrompues de la collectivité francophone d'origine pour s'établir et, ensuite, pour maintenir son identité dans des conditions climatiques et linguistiques difficiles. L'extrait qui suit est un exemple de ce type de narration<sup>2</sup> :

Sur les bords de la Baie [...], que Champlain visita en 1615, s'élève [nom de la localité], la plus ancienne ville de l'Ontario, la première d'expression française. Ce deuxième titre d'ancienneté se garde au prix de nombreux sacrifices, de querelles politico-religieuses, voire même de luttes épiques. Les pionniers travaillant sous le zèle du Père Laboureau, dès 1873, les parents francophones dirigés par le Père Brunelle, au début du siècle, et les étudiants franco-ontariens opposés aux volontés assimilatrices de leur conseil scolaire en 1979-1980, témoignent tous d'une vie française enracinée [dans la région], parfois en difficulté mais toujours tenace (Sylvestre, 1980 : 9).

Même si des missionnaires français ont laissé des traces de leur passage dans la région au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le noyau de la communauté actuelle provient d'agriculteurs qui sont venus du Québec au XIX<sup>e</sup> siècle lors du grand mouvement de colonisation organisé par l'Église catholique. La communauté agricole, relativement isolée, a pu s'organiser et se reproduire autour de la paroisse. Elle a commencé à se scinder au début du XX<sup>e</sup> siècle lorsque les plus pauvres de la communauté ont cherché des emplois dans les nouvelles industries, surtout reliées à l'exploitation forestière ou touristique, de la région.

L'élite, issue des familles agricoles les plus riches, s'est reproduite au fil des ans pour finalement devenir les notables – religieux, éducateurs, avocats, notaires, médecins – de leur ville natale ou d'ailleurs. Comme partout au Canada, elle a joué un rôle important dans la conscientisation nationale et politique de la communauté. Elle a mis sur pied des structures collectives et a développé des

---

2. Pour les fins de ce texte, je me limiterai à fournir certains éléments de cette narration, tels que je les comprends à partir de ma lecture des textes produits localement et à partir de plusieurs entrevues avec divers membres de la communauté.

espaces de discours de conscientisation, des mouvements et des stratégies orientés vers la résistance à la domination anglophone. Elle a maintenu, voire étendu, ses espaces francophones, notamment celui des écoles de langue française. Ces actions se sont adaptées aux changements sociaux, économiques et politiques. De plusieurs points de vue, en fait, l'histoire racontée ici sera la leur.

Entre les années 1960 et 1980, l'agriculture s'est industrialisée et la plupart des familles ont dû vendre leurs fermes. Devenus ouvriers, certains se sont orientés vers la construction et l'entretien des chalets des touristes ou vers les industries manufacturières dans les villes avoisinantes, alors que d'autres ont quitté la région. Si dans les années 1980 et 1990 l'industrie manufacturière s'est effondrée, l'industrie touristique a connu une expansion économique étonnante et les nouveaux emplois se sont multipliés dans une ville maintenant plus accessible grâce à l'amélioration du réseau routier et des moyens de transport. La région a commencé à voir arriver des résidents saisonniers assez riches pour se faire construire des chalets de luxe et des gens à la retraite qui s'y sont établis à demeure. Grâce à la mobilisation générale des francophones à travers le Canada, cette période a également vu l'expansion des institutions et des services en français qui a aussi créé de nouveaux emplois, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du gouvernement. Tous ces phénomènes économiques et démographiques ont coupé la communauté de ses bases traditionnelles.

Par ailleurs, le discours social concernant le rôle des francophones au Canada a évolué avec l'adoption d'une nouvelle politique fédérale de bilinguisme officiel, leur donnant ainsi une nouvelle légitimité politique, économique et linguistique sur le marché du travail. Dans les années 1970 et 1980, le gouvernement fédéral se préoccupait surtout de l'appui aux minorités francophones afin de contrecarrer la pression du mouvement indépendantiste québécois. Dans les années 1990, diverses pressions ont fait que le gouvernement fédéral, voulant exercer un contrôle plus strict sur l'utilisation de ses fonds, a commencé à insister davantage sur les résultats économiques de ses investissements et moins sur l'appui à des activités culturelles et identitaires.

L'ensemble de ces changements a évidemment eu un impact sur les communautés de langue française. Dans la section suivante, je présenterai brièvement, à partir de ce contexte, l'histoire du centre communautaire. J'examinerai ensuite, de manière plus détaillée, ses transformations discursives, organisationnelles et idéologiques plus récentes.

## HISTOIRE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le centre communautaire, tel qu'il existe aujourd'hui, peut être considéré comme l'aboutissement le plus récent d'une série d'associations diverses dont la collectivité s'est dotée depuis les débuts de son existence. Au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les curés organisaient des cercles de lecture et, dans les années 1950, la cellule locale de l'Ordre de Jacques Cartier a organisé un club social. Mais ce n'est qu'à la fin des années 1970 que le mouvement associatif s'est doté d'un centre permanent. Né d'un conflit politique autour de revendications relatives aux droits scolaires (Sylvestre, 1980), la mise sur pied d'espaces institutionnels francophones modernes – et plus particulièrement de centres communautaires (Farmer, 1996) – correspondait à un mouvement général à travers le Canada français en milieu minoritaire (Heller, 1994 ; Heller et Labrie, 2003). Le centre communautaire représente donc le passage d'une communauté surtout agricole et rurale, organisée autour de l'Église, à une communauté plus urbanisée – menée par une élite laïque – qui, dorénavant, tient le même discours modernisant que celui du Canada français à partir des années 1950.

Le centre actuel a hérité d'une histoire de revendications politiques fondées sur le concept d'une communauté ethnique liée par le sang et un passé commun. Dès le départ, le centre a été conçu comme un espace de ralliement séculier, un lieu à partir duquel on pourrait revendiquer des droits et développer des activités pour maintenir la culture, la langue et l'identité collective. De ce point de vue, la structure du centre, le discours de légitimation et les activités reflétaient le discours dominant de la francophonie canadienne de l'époque.

La cheville ouvrière du centre était son directeur général. Il était l'image de la communauté et son porte-parole auprès des médias et des bailleurs de fonds, généralement gouvernementaux. Selon les ressources financières disponibles, il pouvait être assisté par un ou plusieurs employés (secrétaire-réceptionniste, agent(s) de projets, etc.). Son action était appuyée par un conseil d'administration, dont les membres étaient élus, qui avait la responsabilité légale du centre. Tous les membres de la collectivité francophone locale avaient le droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle, ce qui donnait au conseil, au centre et à son directeur général une légitimité en tant que représentants de la communauté.

Vers la fin des années 1990, les conditions qui avaient permis au centre de se maintenir ont commencé à changer. Tel qu'indiqué précédemment, les principaux bailleurs de fonds ont délaissé les politiques qui s'appuyaient sur les droits politiques et culturels du peuple francophone pour adopter une approche liée au développement économique et à l'offre de services à une population de langue française. Cette nouvelle politique engendra une série de changements concrets qui ont eu un impact sur la structure et le fonctionnement du milieu associatif francophone en général, dont le centre en question. Il est en effet devenu de plus en plus difficile de légitimer le centre car, dans de telles conditions, peu de gens s'y intéressaient. La revendication et l'animation devaient céder la place aux services et la participation aux activités devenait ainsi un critère de plus en plus important. La structure du centre et le rôle des personnes impliquées ont également été remis en cause. Nous verrons dans la section suivante comment le pouvoir est passé des mains du directeur général à celles des membres du conseil d'administration.

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-2000**

De 1998 à 2000, l'acteur principal est Bernard<sup>3</sup>, le directeur général (DG). Il a été impliqué dans le centre de manière relative-ment continue depuis le début dans les années 1970. Il considère

---

3. Tous les noms utilisés dans ce texte sont fictifs.



que la crise qui a mené à sa création a été le moment de sa propre conscientisation politique comme membre de cette communauté très ancrée dans la région. Il a alors joué un rôle clé dans la gestion de la crise, pour ensuite s'impliquer activement dans le centre ainsi que dans d'autres structures associatives et politiques franco-ontariennes.

Au début de la période de nos observations des réunions du Conseil d'administration (CA) en 1998, nous avons noté que Bernard dirigeait les réunions, que c'est normalement lui qui rédigeait l'ordre du jour et qu'il prenait constamment la parole. Il y faisait des rapports sur ses activités, demandait l'autorisation pour entreprendre certaines démarches et suggérait des décisions à prendre. Dans l'extrait qui suit, nous voyons également qu'il est le principal intervenant auprès des bailleurs de fonds. Il s'agit dans cet extrait de la répartition financière d'un octroi obtenu pour mettre sur pied une école de musique.

Extrait 1 : Réunion du conseil d'administration, 1998

Bernard : [...] au ministère, une des parties de l'octroi c'est qu'on avait prévu acheter un piano [...] si [...] on avance pas avec l'école de musique, je vais être obligé d'aller voir [l'agente gouvernementale responsable du dossier] et d'avoir la permission, est-ce qu'on peut réassigner cette dépense à quelque chose d'autre ? Si elle ne l'approuve pas comme tel, ça veut dire qu'il va falloir peut-être le retourner au gouvernement, je vais tout faire pour pas qu'on retourne l'argent au gouvernement, on en a trop besoin.

Dans le prochain extrait, on peut observer le même positionnement discursif. Cependant, Bernard introduit un thème qui devient de plus en plus important, la réorientation des octrois gouvernementaux et la crise que cela provoque pour le centre.

Extrait 2 : Réunion du conseil d'administration, 1998

Bernard : quand on est arrivé à la fin de l'exercice, et si on se base sur le même montant connu du [ministère], il nous manquait de l'argent. Et puis alors on a conclu qu'on ferait si (xx) la demande de 120 195 dollars [au ministère]. On va-tu l'avoir on le sait pas, mais on a soumis une demande et ça doit être par la lettre qu'on vous a remis qu'on essaie très fort de les convaincre. La radio communautaire est un besoin très important pour nous. On s'est fait couper l'herbe sous les pieds complètement quand ils nous ont enlevé l'octroi de 25 000 , sinon nos chiffres balanceraient. On compte que [le ministère] va nous octroyer plus qu'il nous

a envoyé cette année, si non lorsqu'on (x) la réponse, c'est une enquête. Pourquoi revenir comme on a fait à toutes les années et revoir les affaires. On nous répond on la trouve ailleurs. Alors c'était le mieux qu'on pouvait faire.

Dans le troisième extrait, Bernard soulève un autre problème qui découle des nouvelles orientations du gouvernement : leurs exigences par rapport aux résultats, l'imputabilité, la transparence, ainsi que la pression pour trouver d'autres formes de financement (voir extrait 2).

Extrait 3 : Réunion du conseil d'administration, 1998

Bernard : Il faudrait avoir les preuves de consultation et de concertation auprès de la communauté et maximiser les partenariats, minimiser les coûts d'administration et d'efforts d'autofinancement.

Ce besoin de prouver concrètement les liens entre le centre et la communauté fait ressortir un problème endémique au milieu, soit celui relatif au fait que les associations et institutions francophones sont typiquement la création et la chasse-gardée de l'élite qui maintient sa position de pouvoir par le biais, entre autres, de normes langagières qui la privilégient (Heller et Labrie, 2003). Le décalage entre le discours de la représentativité et le manque réel d'une participation généralisée a été expliqué par l'élite par le manque de conscientisation de la population francophone, souvent comprise comme le résultat de l'*assimilation*. Dans l'extrait 4, Bernard soulève le problème, mais sous un autre angle en signalant que l'exclusion de plusieurs personnes peut être liée à la normativité des pratiques langagières imposée par l'élite.

Extrait 4 : Réunion du conseil d'administration, 1998

Bernard : Je suggère qu'on pourrait vraiment regarder dans le monde non impliqué. Si on regarde, trop souvent c'est toujours quelqu'un qui (xx) beaucoup de personnes dans le système scolaire ou rattachées indirectement indirectement à ça, ou rattachées à des organismes. Il y a quand même un peu de tout comme à l'extérieur de nous, les les TLM (toujours les mêmes) (rires) [...] peut-être qu'ils se sentent intimidés, parce qu'il faut quand même (x) bon français [...] j'ai déjà entendu des gens [...] des gens qui sont venus à des réunions qui se sont exprimés, et ils n'avaient pas le français le meilleur, ils se sont fait rire d'eux (xx). Ils en parlent : « non j'y retourne pus ! Là j'ai fait rire de moi (moé) , (xx) parler mon français, alors qu'i(ls) mangent de la marde (rire), j'y retournerai jamais ». Il y a des gens comme ça. Mais il y a bien des gens qui n'ont pas vécu cette chose-là. On aurait besoin d'aller les chercher, puis ils pourraient peut-être contribuer beaucoup.

Dans les extraits précédents, Bernard se présente comme un personnage clé dans le bon fonctionnement du centre, celui qui réussira à maintenir son succès par l'emploi de stratégies traditionnelles de persuasion auprès des instances gouvernementales. Il soulève en même temps de nouveaux défis, surtout celui de la légitimité, une question à laquelle il a toujours été sensible étant issu lui-même de la population minoritaire. Il considère donc que le centre doit réellement être représentatif pour maintenir sa légitimité.

Le CA, par contre, semble avoir d'autres idées. En 1998, il commence à remettre en question non seulement son propre fonctionnement, mais aussi celui du centre et, notamment, le rapport entre le CA et le DG. Dans un premier temps, il décide que chaque poste, dont celui du DG, devrait être décrit en fonction du poste et non de la personne et que cette description de tâches servirait de document de base pour l'embauche et l'évaluation des employés. C'est un premier pas vers la bureaucratisation et une distanciation par rapport au modèle habituel fondé sur des critères subjectifs dont le charisme et les talents personnels. Il s'agit également d'un moyen de transférer le pouvoir du DG au CA, puisque, dorénavant, les descriptions de tâches – dont celle du DG –, qui serviront à l'embauche et l'évaluation, seront faites par le CA. Dans l'extrait qui suit, Émile, le président du CA, soutient l'idée que les descriptions de tâches sont nécessaires et qu'elles doivent être préparées par le CA lors d'une séance à huis clos, ce qui implique qu'il n'y aura pas de traces des discussions et que le DG ne sera pas présent.

Extrait 5 : Réunion du conseil d'administration, 1998

Émile : Avant qu'on procède avec l'ordre du jour, j'aimerais suggérer vos considérations, qu'on mette 4C en avant de 4B, parce que je pense que j'aimerais rentrer en huis clos au besoin avec les tâches du personnel ok ? Ça fait qu'on procède à 4C avant 4B si ça va ? Oui Rosanne ?

Rosanne : J'ai une question. Je ne suis pas très familière avec les conseils d'administration, alors je me demandais, je me posais une question : est-ce que c'est vraiment notre rôle de regarder ça les tâches des employés ? Ou est-ce plutôt le rôle du directeur ?

[...]

Émile : Moi, moi, ma réaction là-dessus ça serait ça serait risquer votre responsabilité comme membre du CA, parce que, si vous pouvez le faire, mais les décisions de votre directeur général ou l'administration rapporte directement au conseil d'administration comme responsabilité des décisions qui ont été prises [...]

Le président, Émile, défend explicitement la légitimité de sa démarche en fonction des *responsabilités* du CA. Son argument est à l'effet que, puisque c'est le CA qui est légalement responsable du centre, c'est lui qui doit définir et contrôler les actions de ses employés. Il utilise la structure existante du CA et ses réunions pour atteindre son objectif. En tant que président, il contrôle l'attribution de parole et le mode de fonctionnement des réunions dont celui du huis clos qui permet de sélectionner les participants légitimes aux réunions.

Dans l'extrait suivant, Émile continue à utiliser ces stratégies interactionnelles afin de faire avancer la discussion et atteindre son objectif. Cette fois, il s'agit de remettre en question la nature même du CA et de ses rapports avec le DG. Émile a demandé que le CA regarde divers modèles de gestion allant de celui où c'est le DG qui a le contrôle à celui où c'est entièrement le CA qui dirige. Bernard est présent, ce qui rend les choses délicates. Réal et Pierrette, deux des membres du CA, disent qu'ils ont confiance dans Bernard, tout en préparant le terrain pour un changement possible. Comme base de discussion, ils signalent que le centre existe en dehors des acteurs actuels ; à la limite, le DG, les membres du CA et les employés pourraient tous changer. Ainsi, le CA doit envisager un mode de fonctionnement pour le centre et non pour les individus qui s'y impliquent à un moment ou à un autre. Ils situent donc leurs interventions sur le terrain de l'institution plutôt que sur celui des individus.

Extrait 6 : Réunion du conseil d'administration, 1999

Réal : [...] On peut choisir la structure qui se rapporte à nous. Le DG qu'on a tout de suite, ou si jamais le DG venait à changer, on n'aurait pas le choix. On ne pourrait plus réviser quelle sorte de structure on veut, donc...

Pierrette : Oui

Bernard : Bon, mais vu que...

Réal : Bien, si on peut (faire ?) beaucoup beaucoup de confiance comme c'est là à Bernard. On peut choisir un modèle plus simple. Mais si le prochain qui va le remplacer, on ne peut pas lui faire confiance, bien on ne voudra plus avoir le même non plus

Pierrette : Mais ça, ça pourrait changer

Réal : Oui ?

Pierrette : Si on adopte une structure, c'est pas ça qu'on cherche en ce

moment ? Une structure fixe pour le CA ? On n'est pas pour commencer à changer à chaque fois qu'on a un différent DG.

[...]

Émile : J'aimerais plus un consensus au lieu d'un vote.

Pierrette : Mhm. Qu'est-ce que tu veux que je dise ?

Les membres du CA créent collectivement les conditions nécessaires pour redéfinir un modèle de gestion où ce sont les membres élus du CA qui dirigent et non le DG qui, lui, est embauché par le CA selon une description de tâches formalisée. L'importance du CA est soulignée par Émile qui insiste sur la nécessité d'un « consensus... au lieu d'un vote ». Pierrette comprend bien qu'il faut présenter le fonctionnement par consensus qui sera compris non pas comme l'opinion d'une ou deux personnes, mais comme une prise de position de l'ensemble du CA. Officiellement, Émile ne peut pas proposer de formulation précise en tant que président, mais il est clair que ce sera la sienne, puisque Pierrette s'offre comme intermédiaire entre lui et ce qui sera écrit dans le compte rendu lorsqu'elle dit « qu'est-ce que tu veux que je dise ? »).

À la suite de près d'une dizaine de réunions mensuelles, le CA redéfinit formellement son rapport avec le DG et les autres employés par une prise de pouvoir lente, mais institutionnellement bien ancrée. Cette prise de pouvoir a ses conséquences. Bernard ne peut pas accepter ces changements et refuse de signer sa description de tâches. Après plusieurs mois d'impasse, le CA se réunit à huis clos à la suite de quoi il demande à Bernard de lui remettre les clés de son bureau et du bâtiment. Le CA assure la direction intérimaire du centre, rédige une offre d'emploi et, après environ un an, engage un nouveau DG. Celui-ci vient de l'extérieur de la communauté et a une longue expérience d'administrateur dans divers organismes et associations francophones.

Le changement n'est cependant pas uniquement structurel, il est aussi idéologique. Désormais le centre se bureaucratise et devient un lieu de prestation de services avec une gestion transparente. Par exemple, le centre accueille un nouvel organisme – qui lui est relié tout en demeurant distinct – dont le mandat est le développement économique communautaire. Dans un texte de présentation paru dans le journal francophone local, cet organisme est présenté de la manière suivante :

Extrait 7 : Extrait d'un article paru dans le journal communautaire, le 20 janvier 2000, p. 6

[L'organisme vise] le développement de biens et de services novateurs et de création d'entreprises et d'emplois qui montrent la valeur ajoutée des francophones et des bilingues de la [nom de la région] où l'on reflète leur impact considérable sur la vitalité de la région

La présentation est originale pour plusieurs raisons. D'abord, pour la première fois dans un texte public local, l'accent est mis sur les « biens et les services » et « la création d'entreprises et d'emplois » qui sont explicitement associés à la langue française et aux francophones. Ensuite, les francophones et les compétences langagières sont construites comme des biens ayant une valeur marchande. Finalement, tandis que le nouveau discours met l'accent sur la création d'espaces homogènes francophones et sur la nécessité de favoriser les francophones, on inclut ici explicitement « les bilingues » qui ne sont donc plus considérés comme des menaces ou des précurseurs à l'assimilation, mais comme des gens ayant des compétences particulières.

Les mêmes thèmes reviennent dans un document de consultation émanant du CA du centre en janvier 2000. Ce document, dont des extraits sont présentés ci-dessous, redéfinit le mandat du centre et décrit les nouvelles orientations de base. On y parle de démocratie et de transparence, de services et de partenariat. On y définit les francophones non pas en termes de leur appartenance à une communauté organique, mais en fonction de leurs compétences et pratiques langagières.

Extrait 8 : Document de consultation du CA, janvier 2000

- [Les] principes de base : une approche démocratique et transparente, la participation active des membres de la communauté, l'inclusion et l'accessibilité [et] des liens avec d'autres partenaires dans la communauté
- [Ébauche d'énoncé de mission] : L'[Association] est un organisme catalyseur au service de la communauté francophone
- [Mots clé] : catalyseur, communauté, francophone, imputabilité, inclusion, innovation, mission, organisme, principe, rentabilisation, service, transparence
- [Définition du terme francophone] : [un individu] qui parle habituellement le français, au moins dans certaines circonstances de la communication, comme langue première ou seconde ; [un groupe] dans lequel le français est pratiqué en tant que langue maternelle, officielle ou véhiculaire (même si les individus ne parlent pas tous le français).

Ces extraits ne signifient pas que la communauté se définit dorénavant uniquement en fonction de la langue et, de surcroît, de la langue comme bien d'échange. L'identité demeure importante ne serait-ce que pour légitimer les définisseurs de la communauté. Les « toujours les mêmes » dont parlait Bernard sont non seulement toujours présents, mais ce sont eux qui ont réorienté le centre et qui occupent toujours les rôles les plus importants. Il est possible que leur nouvelle orientation ait des conséquences imprévues en ce qui concerne les revendications de nouveaux acteurs pour participer au centre ou pour être reconnus comme appartenant à la communauté, mais ceci reste à voir. Entre temps, ces acteurs, de même que le centre qui est un de leurs outils de pouvoir, s'impliquent dans un travail de recadrage de l'identité et de l'appartenance. Nous savons comment l'histoire et l'enracinement ont joué un rôle de légitimation important dans le mouvement modernisant. Ces mêmes thèmes reviennent maintenant dans le cadre du développement économique communautaire et, plus spécifiquement, dans celui du tourisme.

En effet, un organisme francophone provincial voué à la préservation du patrimoine franco-ontarien a mis de l'avant l'idée de promouvoir le tourisme patrimonial. Son site web contient des « sentiers patrimoniaux » dans diverses régions de la province. Chaque sentier est accompagné d'un texte de présentation et d'illustrations. Pour la région qui nous concerne, on se sert, entre autres, de son histoire et, pour symboliser l'ennemi dans la lutte menée pour la survie de la collectivité, on se réfère à une légende dans laquelle le loup joue le rôle de l'ennemi à abattre.

Extrait 9 : Texte extrait d'une page web (2000) :

La région peut se vanter d'être le berceau de la civilisation française en Ontario [...] Les liens commerciaux et militaires entre les Français et les Ouendats s'intensifièrent surtout avec la création de la mission [...] en 1639<sup>4</sup>. [...] Une première vague de colons francophones permanents, composée des voyageurs canadiens-français et métis, arriva en 1828, pour prendre les terres le long de la baie [...] À compter de 1840, d'autres Canadiens français, encouragés par le curé [...], se succédèrent en trois vagues pour coloniser des terres [...]

---

4. Cette référence aux autochtones a été ajoutée récemment.

Selon la légende du loup de [...], basée sur un fait historique, et racontée sous forme de pièce et ensuite de récit publié par le curé [...] en 1955, les premiers groupes de colons francophones et leurs descendants vivaient isolés les uns des autres. Vers 1900, un loup mystérieux se mit à terroriser les habitants de la région en faisant d'importants ravages. La crainte du loup et les efforts pour le vaincre finirent par rallier les francophones, jusqu'alors divisés, à une cause commune. C'est [...], un borgne, qui, en évoquant l'aide du ciel, réussit enfin à abattre la bête possédée.

Les éléments discursifs de la modernité ne disparaissent donc pas. Cependant, les transformations structurelles et discursives du centre et ses acteurs nous montrent comment ces éléments peuvent être réinterprétés. En quelques années, le centre est passé d'un organisme de revendication et d'animation culturelle à un organisme de services, tout en maintenant l'accent sur la construction identitaire collective. Les acteurs, qui ont su s'adapter aux nouvelles contraintes (et opportunités) créées par les bailleurs de fonds et par les nouvelles conditions économiques, sont toujours au centre de cet espace discursif et jouent, en fait, un rôle de leadership dans le virage institutionnel du centre. Ils doivent cependant redéfinir les critères d'appartenance et de participation. D'une part, il leur faut respecter l'historicité et la parenté, critères traditionnels d'inclusion ; d'autre part, ils doivent dorénavant tenir compte du fait que la compétence langagière et les produits culturels *authentiques* (produits du terroir, musique traditionnelle, sites touristiques, etc.) acquièrent de plus en plus de valeur au plan économique, en tant que biens d'échange dans une nouvelle économie mondialisée axée sur le symbolique et la communication.

## UN NOUVEAU CLIMAT

Le cas présenté dans ce texte trouve des échos à travers l'ensemble du Canada français et même au-delà (voir Le Menestrel, 1999 ; Alcaras *et al.*, 2001), mais il démontre également comment chaque collectivité s'adapte à de nouvelles conditions et, surtout, comment des acteurs sociaux se positionnent lorsque certaines valeurs sont remises en cause par un changement.



Nous avons vu comment ces acteurs ont intégré de nouveaux éléments – la valeur ajoutée, la transparence, les biens, les services – dans leur discours (descriptions de tâches, documents de consultation, sites web, etc.) et leur ont donné de nouvelles formes tout aussi significatives : il est à noter que ce changement s’est fait par les acteurs qui occupaient déjà des positions de pouvoir. Ils ont su utiliser les outils institutionnels ou interactionnels ou discursifs existants pour adapter leur discours afin de maintenir leur accès à des ressources qui demeurent, pour la plupart, gouvernementales.

A posteriori, on peut dire que le changement s’est fait tout en douceur. Le changement ne se fait pas sans luttes et sans problèmes, mais c’est une action discursive concertée qui a amené un changement de climat, un consensus sur une nouvelle réalité, sur une nouvelle façon de faire et de voir les choses. Ce nouveau discours a réussi à maintenir le sentiment d’appartenance et les valeurs reliées à la parenté, à l’authenticité et à la tradition. La question est, dans les termes de Bourdieu, de savoir si on doit maintenir le marché où ces ressources avaient une valeur, ou si le nouveau marché remettra la valeur de ces ressources en question.

## Références

- Alcaras J.-R., P. Blanchet et J. Joubert (dir.) (2001), *Cultures régionales et développement économique*, Aix-en-Provence, Les Presses universitaires d'Aix-Marseille.
- Farmer, Diane (1996), *Les artisans de la modernité*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Giddens, Anthony (1984), *The Constitution of Society*, Berkeley, University of California Press.
- Gramsci, Antonio (1971), *Selections from the Prison Notebooks of Antonio Gramsci*, New York, International Publishers.
- Heller, Monica (1994), *Crosswords : Language, Education and Ethnicity in French Ontario*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Heller, Monica (2001), « Undoing the macro-micro dichotomy : ideology and categorisation in a linguistic minority school », dans N. Coupland, S. Sarangi et C. Candlin (dir.), *Sociolinguistics and Social Theory*, Londres, Longman, p. 212-234.
- Heller, Monica (2002), *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.
- Heller, Monica, et Normand Labrie (dir.) (2003), *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Fernelmont (Belgique), Éditions modulaires européennes.
- Le Menestrel, Sara (1999), *La voie des Cadiens : tourisme et identité en Louisiane*, Paris, Belin.
- Martel, Marcel (1997), *Le deuil d'un pays imaginé*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Sylvestre, Paul-François (1980), *Penetang : l'école de la résistance*. Sudbury, Prise de parole.